



Sixième Législature

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2013 DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE DU TOGO

LOME, LE 1^{er} OCTOBRE 2013

**DISCOURS DU PROF. MATHURIN COFFI NAGO,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU
BENIN**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale du Togo ;**
- **Monsieur le Premier Ministre du Togo ;**
- **Messieurs les Présidents de Parlements invités ;**
- **Messieurs les Présidents des Institutions de la République du Togo ;**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs des délégations parlementaires ;**
- **Honorables députés, chers collègues, chers amis ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et consulaire ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Régionales et Internationales ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un agréable devoir, celui de féliciter chaleureusement le Président **Dama DRAMANI** pour sa brillante élection à la tête de l'Assemblée Nationale Togolaise et de le remercier sincèrement pour l'insigne honneur qu'il m'a fait en m'invitant à prendre part à la présente cérémonie qui consacre à la fois l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2013 et le début des activités de la cinquième Législature du Parlement togolais. Je voudrais, par ailleurs, adresser mes chaleureuses félicitations à tous les députés élus au titre de la nouvelle législature et leur souhaiter du succès dans

l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles. Je voudrais, aussi et surtout, adresser mes sincères félicitations au peuple frère du Togo et à ses dirigeants politiques de tous ordres pour l'organisation et la tenue réussies des récentes élections législatives, témoignage d'une maturité politique de plus en plus manifeste et d'une volonté réelle de réconciliation pour assurer la paix dans le pays.

Oui, Mesdames et Messieurs ! La paix au Togo préoccupe énormément vos frères et sœurs du Bénin ; et cela pour une seule raison fondamentale : les peuples béninois et togolais sont d'une même souche et rien ne peut et ne pourra avoir raison de la communauté de leurs destins forgés à la fois par la nature, la géographie et par l'histoire. Nos deux pays, séparés par des frontières artificielles, que nous devons cependant respecter, sont, en effet, peuplés par des hommes et des femmes de mêmes cultures, de mêmes coutumes et de mêmes civilisations et qui continuent de mener, comme vous le savez, une vie solidaire malgré leur appartenance à deux Etats distincts. Les faits quotidiens, nombreux et divers, nous le prouvent éloquemment.

**Monsieur le Président,
Chers collègues députés,
Mesdames et Messieurs,**

La paix et la sécurité conditionnent le développement socio-économique de nos différents pays. Le retour définitif de la paix, de la sécurité et de l'unité nationale au Togo est possible, voire certain. Pour qu'il en soit ainsi, il suffit, à mon humble avis, que les acteurs politiques togolais, toutes tendances confondues, continuent de rechercher, sincèrement et objectivement, le consensus à travers un

dialogue franc et constructif. De plus, les conditions sociales et culturelles s'y prêtent. Le peuple togolais est en effet un peuple pacifique et consciencieux, un peuple discipliné, un peuple qui a un sens élevé de la courtoisie, de la fraternité, de la solidarité, de la tolérance, de la dignité et de la liberté.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je souhaite vivement que les uns et les autres, et au premier rang, les députés qui sont les mandataires des populations et qui sont en contact régulier avec celles-ci, aient constamment à l'esprit l'intérêt supérieur de la Nation togolaise. Pour jouer aisément et efficacement sa partition, l'Assemblée Nationale du Togo vient de s'offrir, Mesdames et Messieurs, une chance et un atout ; il s'agit, vous vous en doutez, de l'élection à la tête du Parlement de Son Excellence Monsieur Dama DRAMANI, un homme pétri d'expériences parlementaires et diplomatiques. Je reste convaincu que sous sa direction, les députés togolais réussiront le pari de la paix et de la sécurité intérieures et le parlement du Togo contribuera ainsi au rétablissement et au renforcement de la paix dans l'ensemble des pays ouest-africains.

La paix et la sécurité intérieures déterminent fortement le développement d'une nation. Mais elles sont aussi en corrélation avec la situation intérieure des pays voisins. C'est dire que notre quiétude dépend en partie de la situation qui prévaut chez nos voisins. C'est pourquoi, nous devons nous mettre ensemble au plan sous-régional pour des réflexions communes et des actions concertées en vue de contribuer, aux côtés de nos gouvernants, à réaliser une paix durable et

à assurer la sécurité dans nos pays respectifs. Certes, nous sommes tous à l'apprentissage de la démocratie. C'est un exercice difficile, d'autant plus difficile que ce système politique et ses exigences ne cadrent pas toujours avec certaines de nos traditions et pratiques sociales et qu'ils engendrent, de ce fait, des incompréhensions et des frustrations de toutes sortes. Ensemble, nous harmoniserons nos politiques et nos pratiques socio-culturelles afin de réduire les disparités qui peuvent être des sources de tensions.

**Monsieur le Président,
Chers collègues députés,
Mesdames et Messieurs,**

Une bonne coopération interparlementaire nous permettra de contribuer positivement non seulement à la paix, mais aussi à la bonne gouvernance, c'est-à-dire une gouvernance démocratique, juste et équitable, dépouillée de l'hypocrisie et de la démagogie politique et de la forte domination des pauvres par les riches. Elle favorisera l'intégration économique dans l'espace CEDEAO. Ainsi, les pays de la CEDEAO, unis et solidaires, pourront faire face efficacement à la crise économique mondiale et à ses corollaires qui ont pour noms la pauvreté, la misère, la faim, le chômage grandissant au sein de la jeunesse, les conflits internes, la déstabilisation politique, etc.

A cet égard, nous nous réjouissons que les crises ivoirienne et malienne, qui ont eu d'importantes répercussions négatives sur les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, soient en voie d'être résorbées durablement. Mais la Guinée semble prendre actuellement la relève,

malheureusement. C'est dire que la menace des crises socio-politiques n'est pas encore, ni maîtrisée ni jugulée dans notre espace communautaire, l'espace de la CEDEAO. Cette menace est renforcée par la circulation incontrôlée des armes qui favorise le terrorisme, et le djihadisme en particulier et qui provoque la terreur et la panique au sein des populations. Aujourd'hui, aucun pays de notre sous-région ne peut se targuer d'être à l'abri des menaces et des agressions terroristes.

C'est consciente de cette situation d'insécurité et de la persistance des effets néfastes de la crise économique internationale sur notre sous-région que la Conférence des Présidents d'Assemblée de l'Afrique de l'Ouest (CPAO) s'est réunie à Abuja, au Nigéria, les 14 et 15 septembre 2013 pour débattre des défis majeurs auxquels est confronté notre espace communautaire.

Les travaux de la Conférence ont été particulièrement consacrés à l'étude des voies et moyens pour institutionnaliser cet organe comme cadre permanent et opérationnel de concertation interparlementaire, à l'analyse des sujets de préoccupation majeure dans la sous-région et à l'adoption d'une déclaration dite "Déclaration d'Abuja" par laquelle les Présidents d'Assemblée Nationale ont réaffirmé leur volonté de s'unir et d'agir ensemble pour accélérer le processus d'intégration sous-régionale. L'institutionnalisation de la CPAO permettra à coup sûr aux Présidents des institutions parlementaires de se concerter plus régulièrement et de prendre des décisions et des positions harmonisées.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,**

D'un autre côté, la nécessité de s'adapter aux changements qui s'opèrent sur la scène internationale afin d'en tirer le meilleur profit pour le développement de nos pays a amené la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à adopter le Protocole additionnel A/SP.3 du 14 juin 2006 en vue de faire évoluer le Parlement de la CEDEAO de son statut d'organe consultatif à celui de Parlement doté de réels pouvoirs de législation et de codécision. Cette initiative, si elle est mise en œuvre, favorisera considérablement l'intégration sous-régionale ; car elle mettra progressivement fin au repli sur soi, à une conception étriquée de la souveraineté communautaire et à un protectionnisme désuet. Et depuis lors, les Parlementaires de la CEDEAO s'emploient avec persévérance à traduire cette volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement dans les faits et les réalités.

C'est dire que la volonté de réaliser l'intégration est forte, tant du côté des Parlements que de celui des Gouvernements. Cette volonté commune est un atout que nous devons exploiter.

**Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,**

Voilà quelques sujets majeurs que j'ai voulu aborder à cette solennelle occasion qui m'est offerte. « Une seule main

n'applaudit jamais» affirme un adage africain. Seules l'intégration sous-régionale de l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO et la solidarité de tous nous procureront les capacités et les ressources nécessaires pour éradiquer nos maux communs et nous élever au rang des pays viables et émergents.

Monsieur le Président,

Je voudrais, pour terminer, vous exprimer à nouveau, à vous-même, aux membres de votre Bureau et à l'ensemble des députés du Parlement togolais, ma profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité fraternelle dont nous bénéficions, ma délégation et moi, depuis notre arrivée à Lomé. Je voudrais, par ailleurs, vous prier de bien vouloir transmettre à Son Excellence Monsieur **Faure GNASSINGBE**, Président de la République du Togo, mes salutations les plus distinguées et ma profonde reconnaissance non seulement pour les efforts qu'il déploie quotidiennement avec son gouvernement en faveur de la paix et de la réconciliation au Togo, mais aussi pour l'audience enrichissante qu'il a bien voulu accorder à la délégation béninoise ce matin.

Vive l'Assemblée Nationale du Togo !

Vive la coopération interparlementaire africaine !

Que Dieu bénisse le Bénin et le Togo !

Je vous remercie de votre aimable attention.